

RETRAITE SPIRITUELLE RÉSIDENTIELLE



Voir la lumière

du mercredi 12 octobre au samedi 15 octobre 2022
à [La Guiarderie](#) près de Melle (79)

retraite conduite par Laurent CHAUSSON
Canal multidimensionnel – Activateur - Initiateur

OFFRE TOUT COMPRIS 465 €

nombre limité de participants

RETRAITE SPIRITUELLE 9 sessions du 12 au 15 octobre 2022

+ HÉBERGEMENT 3 nuits + PENSION COMPLÈTE 5 repas

+ accès à la carte au hammam-jacuzzi

La pratique spirituelle intensive est une simplification progressive et continue de toutes nos complexités, une libération des peurs et des attachements jusqu'au point de libérer la notion de réalisation personnelle.

Lorsqu'il n'y a plus d'attentes peut alors surgir la quintessence de la conscience qui nous a guidé jusqu'à l'invocation de la lumière, ambassadrice de notre propre mystère.

Une retraite spirituelle fondée sur l'invocation de la lumière est l'opportunité d'intensifier le rayonnement dans le corps physique et dans l'existence humaine de la lumière de notre dimension archétypale jusqu'à l'ascension en pleine lumière de notre multidimensionnalité.

Au cours de cette retraite spirituelle intensive «Voir la lumière », des activités d'invocation et de transmission se succéderont et permettront à chaque participant de se sentir pleinement participer à la sacralisation de la matière.

Chaque participant invoquera la lumière pour son élévation individuelle, pour l'élévation du domaine de La Guiarderie, de la conscience collective humaine et certaines transmissions seront orientées en direction de populations spécifiques sur la planète faisant face à des épreuves collectives.

Activités prévues au programme

Invocations de la lumière divine



- * Élévation du taux vibratoire et du quotient de lumière au sein de chaque secteur de la vie professionnelle, matérielle, relationnelle et spirituelle.
- * Invocation de la dimension archétypale de lumière et d'énergie à émerger dans le corps physique et dans les perceptions des 5 sens.
- * Canalisation collective multidimensionnelle par paliers : canalisation des fréquences de 5ème, 6ème, 7ème, 8ème et 9ème dimension.
- * Rencontres collectives quotidiennes avec les INTERGALACTIQUES en channeling direct : messages collectifs à destination du groupe des participants et expansion des corps de lumière vers la 10ème, 11ème et 12ème dimension.
- * Éveil de la lumière cristalline dans le corps physique, activation des micro-cristaux porteurs de codes de conscience au sein de la glande pinéale.
- * Expansion de conscience vers une autre vie et intégration des fragments de lumière porteurs d'unification dans cette vie-ci.
- * Invocation des présences spirituelles par la médiation de l'eau et de la couleur.
- * Vivre la synchronisation des corps de lumière avec un autre participant, le groupe tout entier et les collectifs de guides galactiques tels que les Arcturiens et les Intergalactiques.
- * Faire l'expérience de recevoir par son propre canal un message écrit de son guide spirituel.
- * Faire l'expérience individuelle du channeling verbal devant le groupe pour les participants qui le souhaitent.
- * Invoquer la présence visible des présences spirituelles.



Ce programme n'est pas exhaustif, d'autres activités seront proposées et comme souvent lors d'une retraite spirituelle des surprises pourront émerger spontanément au fil de l'ascension énergétique du groupe durant la retraite spirituelle.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La retraite spirituelle commence le mercredi 12 octobre avec une arrivée des participants entre [11h00 et 14h00 au plus tard](#) car la retraite [commence dès le début d'après-midi](#) et se termine le samedi 15 octobre à 11h00.

Les participants venant de loin peuvent arriver la veille et prendre une nuit supplémentaire au tarif de 25 € en réservant directement au centre de La Guiarderie.

Le programme est composé de **9** sessions de transmissions spirituelles :

Mercredi [après-midi](#) et [après dîner](#)

Jeudi [matin](#), [après-midi](#) et [après dîner](#)

Vendredi [matin](#), [après-midi](#) et [après dîner](#)

Samedi [matin](#)

Un lieu privilégié nous accueille, très favorable aux processus de croissance intérieure, [les Gîtes de la Guiarderie](#), au sein de la nature :

Une ligne TGV Paris-La Rochelle dessert Niort (à 30 kms du lieu de stage), et un co-voiturage peut être organisé sans frais pour les arrivées en train à Niort jusqu'au lieu de stage (départ de Niort vers 12h30).

- **Une nourriture savoureuse** préparée sur place avec des produits frais constitue les repas.

Ils ne comportent pas de gluten ni de lait de vache et sont préparés à base de légumes, sans être exclusivement végétariens pour autant (poisson). Les repas ne sont pas non plus vegans.

En cas de besoins alimentaires individuels spécifiques, prévoyez d'apporter vos ingrédients.

- **Un espace de détente avec un hammam et jacuzzi**, propice à l'intégration dans le corps des champs d'énergie, recommandé si vous appréciez.

séance collective de 4 à 7 personnes de 1h00 au tarif de 13 € par personne à régler sur place en sus.

Cette retraite spirituelle est dédiée à l'invocation de la lumière spirituelle dans le plan physique dans le but d'élever la conscience collective et de favoriser la spiritualisation de la matière.

Bien que cette activité soit inséparable de l'invocation de la dimension spirituelle de lumière et d'énergie au sein de l'individualisation de l'être humain, favorisant de façon naturelle l'élévation du taux vibratoire et du quotient de lumière individuels de chaque participant, elle est pratiquée dans une intention désintéressée libérée de toute attente.

Chacun est ainsi invité à vérifier que le programme de la retraite spirituelle coïncide avec ses souhaits.

Ce séminaire s'adresse à toute personne en bonne santé physique et émotionnelle désireuse d'approfondir la connaissance de soi-même et n'a aucune vocation thérapeutique.

Cette activité - comme l'ensemble des activités de Laurent CHAUSSON - n'est pas destinée ni suggérée pour prévenir, diagnostiquer, traiter ou guérir un problème physique, émotionnel, psychologique ou toute affection que ce soit.

Lors de votre inscription, il est considéré implicitement que vous avez consulté et accepté l'avertissement détaillé en la matière en bas de page sur le site <http://laurentchausson.fr/activites/>

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Participation à la retraite spirituelle

320,00 € pour 9 sessions

9 sessions du 12 au 15 octobre 2022

Règlement de 160 € à l'inscription et 160 € au plus tard le 25 septembre

Paypal, CB, virement bancaire ou chèque encaissé

Hébergement sur place dans un gîte en chambre partagée

Chambre à 2 personnes

75,00 euros pour 3 nuits

(25 euros par nuit et par personne)

Repas

70,00 euros pour 5 repas

(14 euros par repas)

(2 déjeuners, 3 dîners)

Vos petits-déjeuners ne sont pas inclus, merci de prévoir de les apporter.

JE M'INSCRIS

1. J'envoie mon inscription par mail à laurentchausson79@gmail.com précisant mes NOM, prénom, adresse mail, numéro de téléphone portable, ville de résidence et si je propose de transporter des participants recherchant un covoiturage.
2. J'effectue le règlement de l'acompte de 160 € pour la retraite par CB ou Paypal sur le site <https://laurentchausson.fr/activites/> ou j'envoie un chèque de 160 € qui sera encaissé à réception (le chèque est à libeller à l'ordre de Laurent CHAUSSON et à envoyer à l'adresse suivante : Laurent CHAUSSON 591 route de la fontaine Braye 79410 ÉCHIRÉ) Pour un règlement par virement, faites la demande à laurentchausson79@gmail.com
3. J'effectue le règlement de mon hébergement et restauration.
J'établis un chèque de 145,00 € libellé à l'ordre de **SARL LA GUIARDERIE** et je l'envoie à l'adresse de Laurent CHAUSSON ci-dessus.
Ce chèque ne sera débité qu'au début du stage le 12 octobre.
4. En cas d'annulation de ma participation à la retraite spirituelle :
 - les sommes déjà versées pour les sessions spirituelles feront l'objet d'un avoir à valoir sur l'ensemble des activités de channeling animées par Laurent CHAUSSON sans limite de date.
 - les sommes versées ou chèques envoyés pour l'hébergement et la restauration seront entièrement remboursés en cas d'annulation de votre part uniquement si celle-ci survient avant le 25 septembre 2022.
En cas d'annulation après le 25 septembre, 50 % des sommes seront dues soit 72,50 €.

Vous recevrez les confirmations de votre inscription, de la bonne réception de vos règlements et des détails d'organisation messagerie dans votre boîte mail.